

**18/01/2012**

### Nouvelles découvertes

Lundi, en revenant de Paris, j'ai à nouveau fait un détour par les Archives Départementales de l'Oise, pour continuer la recherche de dispenses de consanguinité concernant l'ascendance de ma grand-mère paternelle.

Et, à travers plusieurs dispenses demandées par des collatéraux, j'ai pu découvrir de nouveaux ancêtres. J'ai aussi mis la main dans une liasse de dispenses (G3401) sur un document intéressant qui n'était pas une demande de dispense, mais une enquête, faite le 13/04/1660, montrant que la dispense n'était pas nécessaire.

Elle concernait François BISSE et Marguerite LE GRAND, qui souhaitaient se marier et qui étaient respectivement frère de Pierre BISSE et sœur de Pierrette LE GRAND. Ces derniers s'étaient mariés à Lormaison en 1654 et avaient dû obtenir une dispense de 4ème degré de consanguinité.

Or, d'après les témoignages de parents interrogés, il y aurait eu erreur en 1653 et que les arrière-grands parents de François et de Marguerite, respectivement Martin DESPAUX et Jean DESPAUX, étaient en fait cousins germains ou issus de germains.

Je n'ai pu consulter la demande de 1653. Ce sera pour un prochain déplacement à Beauvais. Il se pourrait qu'en 1660, pour éviter les frais de procédure, il y ait eu trois témoignages de complaisance sur le lien entre Martin et Jean DESPAUX, que je n'avais pas encore dans mon ascendance et qui sont devenus mes Sosas 9554 et 9564.

Autre découverte de la semaine : un fil relatif aux COCQUET sur le forum de GenNPDC. D'après les informations obtenues, mon ancêtre Jean COCQUET, né en 1703 à Villers l'Hospital, serait issu d'une famille de chirurgiens de Picardie.

Il me faudra donc aussi faire un détour par les AD80 en revenant de mon prochain déplacement à Paris. J'ai, en effet, l'intention d'aller d'ici peu voir le [plan relief de St-Omer au Grand-Palais](#)

**19/01/2012**

**Un lien de plus avec les ALEXANDRE et les DELEPOUVE!**

Je me suis lancé dans le nettoyage de mes disques durs, ce qui me permet de retrouver des notes intéressantes que j'avais mises de côté. L'une concernait Jenne PAMART (ou POMART), l'épouse de Pierre JUDAS. Elle indiquait que Jenne, lors de son second mariage, était assistée, pour le contrat de mariage, par sa belle-mère, Anthoinette DELALEAU. Comme il y avait des PAMART dans le secteur de Clarques, j'ai consulté un relevé des BMS de Clarques, dans lequel j'ai trouvé une naissance du couple Pierre PAMART x Anthoinette DELALEAU et auparavant des naissances du couple Pierre PAMART x Philippote ALEXANDRE, dont celle de Jenne.

Pour ce couple, il y a aussi un contrat de mariage, que Philippe DERIEUX a relevé. Les parents de Philippote, Jehan et Massette DELEPOUVE, figuraient déjà dans mon arbre.

Jusqu'à présent, je pensais qu'il y avait une relation entre Jenne et les POMART de Saint-Omer qui avaient quelques biens dans le secteur. En fait, il fallait chercher dans les familles de laboureurs.

**20/01/2012**

**Données contradictoires**

En poursuivant mon rangement (voir l'article précédent), je me suis arrêté sur la copie d'un acte du Gros de Saint-Omer, une transaction entre Jehan LE VERT, chanoine de Saint-Omer, et Franchois LE PRINCE, accompagné de sa femme, précédemment veuve de Jehan DE COUBRONNE (échange du 18/02/1589 – acte 2).

J'ai regardé à nouveau les informations que j'avais sur Marguerite, dont le relevé par Ph. DERIEUX du contrat de mariage de son fils, Jehan DE COUBRONNE (Cm du 29/10/1588).. A ce contrat, assistait Me Jehan LE VERT, chanoine de St-Omer, oncle maternel de Jehan. Jehan LE VERT et Marguerite étaient donc frère et sœur.

J'ai alors cherché dans les relevés du Gros entre 1550 et 1584 réalisés par Ph. DERIEUX et j'ai trouvé deux actes, une vente du 26/09/1569 -acte 5 – et un transport du 05/05/1573 - acte 14 -, dans lesquels il était indiqué que Jehan était fils de Martin LE VERT, laboureur au Val, paroisse de Lumbres.

Ce chanoine était aussi l'oncle d'Isabeau MARCOTTE:

*259 - Cm 28/04/1570 acte 20*

- *DALLONGEVILLE Jehan, (...)*
- *MARCOTTE Isabeau, f. Loys MARCOTTE, ass. de son père, de Péronne LE VERD sa mère, Sire Jehan LE VERD, prêtre chanoine de l'église cathédrale de St Omer son oncle.*

(extrait du relevé de Ph. DERIEUX)

J'étais alors effectué une recherche sur Geneanet et trouvé sur différents sites que les parents de Péronne étaient Marand et Marie CHRESTIEN.

Je me suis alors souvenu qu'il y avait un article sur les MARCOTTE dans l'Oreiller du Roy (n°2) sur le site <http://www.morinie.com/>

Et, là, il était aussi indiqué que Péronne était fille de Marand et de Marie CHRESTIEN. Mais, aucune source n'était précisée (si François CARON, l'auteur de l'article, pouvait me la communiquer, je la regarderai avec un grand intérêt ...)

Je vérifierai à la Bibliothèque de Saint-Omer deux des actes relevés par Ph. DERIEUX et m'assurer qu'il fallait bien lire Martin et non Marand.

**23/01/2012**

**Données contradictoires (suite)**

Samedi, je me suis rendu à la Bibliothèque de St-Omer, où il n'y avait pas grand monde, et ai regardé les deux actes relatifs à Martin LE VERD (cf. l'article du 20/01/2012). Il fallait lire Martin et non Marand. Ci-dessous le lien à des extraits des deux actes :

<http://www.bchovaux.fr/data/Gros/Martin-LEVERD.pdf>

Par ailleurs, en poursuivant la recherche sur le Net, j'ai trouvé une intéressante communication de René LESAGE du Comité d'Histoire du Haut-Pays :

*Voici quelques informations Le Verd que j'ai retrouvées dans les Centièmes de Lumbres de 1569 et un dénombrement de la seigneurie du Val de 1620. Pas beaucoup de filiations, comme c'est souvent le cas dans ce genre de documents, mais des indications qui permettent parfois de situer les familles dans leur environnement historique et social. Tout ceci est tiré de l'ouvrage que j'ai dirigé il y a quelques années sur l'histoire de Lumbres. En 1569, les Centièmes indiquent que l'abbaye de Saint-Bertin y (à Lumbres) possède près de trois cents mesures de terre, affermées à divers occupants, dont la plupart appartiennent à la famille Le Verd:*

- *Le Verd Jehan exploite 75 mesures de terre,*
- *Le Verd Martin, 75 ; Le Verd Noel, 43 ;*
- *Le Verd Gilles ; 45*

*Centièmes de 1569. Propriétaires Le Verd :*

- *Jehan le Verd, chanoine, possède un domaine de 100 mesures ;*
- *Martin, 33, 12 mesures ;*
- *Jehan, 28 ,12 mesures ;*
- *Gilles, 34 mesures ;*
- *Marand, 20 mesures ;*
- *Pierre, 15,50 mesures ;*
- *Noël l'aîné, 8,12 mesures*

*Par commodité, les mesures ont été converties en nombres décimaux. 0,12 = 1/2 quartier*  
Origine :

<http://www.gennpdc.net/lesforums/index.php?showtopic=2870&pid=8991&mode=threaded&start=#entry8991>

Dans les centièmes, il y a donc Marand, Martin et le chanoine. Un point m'intrigue dans la répartition des terres présentée ci-dessus : le chanoine possède 100 mesures et son père Martin 33 mesures. Le bien du chanoine proviendrait-il de la succession de sa mère ?

Après avoir travaillé sur les deux actes ci-dessus, j'ai voulu vérifier si je descendais

effectivement de Marguerite LE VERD. Dans mes recherches sur Cléty, j'avais trouvé sur un article de Nicolas COUBRONNE, un 'par avant Jehan COUBRONNE'. Or, un partage énumère les enfants de Marguerite. Il me fallait chercher une autre hypothèse que j'ai trouvée dans le cm du 29/10/1588. Jehan COUBRONNE, le fils de Marguerite, était assisté par son grand-père, Jehan COUBRONNE, laboureur, demeurant à Cléty, et son oncle paternel. Comme en plus du relevé de Ph. DERIEUX, j'avais une copie de l'acte, j'ai regardé cette dernière. Et, j'ai une divergence avec Ph. DERIEUX, au lieu d'Anthoine, je lis Eustache (dans un terrier de Remilly, il est effectivement mentionné un Eustache, fils de Jehan...).

Ces recherches m'ont amené à modifier ma base Geneanet\* et établir une fiche patronymique 'COUBRONNE'

<http://www.bchovaux.fr/Sources/62-COUBRONNE.pdf>

Ces travaux sur les LE VERD et les COUBRONNE montrent que l'erreur est facile et qu'il faut toujours vérifier, ce que peu font (cf. la fréquentation de la Bibliothèque de St-Omer).

\* Une autre modification apportée concerne les COCUD : <http://www.bchovaux.fr/Sources/62-COCUD.pdf>

**12/02/2012**

## [Erreurs sur le Net](#)

Il me paraît toujours intéressant de rechercher l'origine d'une erreur dans une généalogie et de tenter de la comprendre. J'ai donc envoyé une série de messages concernant les filiations de Gilles GOGIBUS et de Péronne LE VERD (voir articles antérieurs). Il y a eu peu de retours (merci à ceux qui m'ont retourné un courriel).

La grande majorité de ceux qui m'ont répondu m'ont indiqué avoir trouvé l'information sur Internet et ne plus se rappeler leur source.

Internet est très utile pour la généalogie. J'apprécie en particulier Geneanet qui m'a permis de découvrir quelques ancêtres et que j'utilise maintenant comme logiciel de généalogie (un avantage est ce que je saisis dans ma base est sauvegardé automatiquement). Certaines de mes données sont des hypothèses à confirmer ou conforter. Il y a donc un avertissement demandant aux gens de ne les recopier qu'après m'avoir consulté. C'est rarement le cas. D'où des erreurs recopiées de site en site (je ne suis toutefois pas à l'origine de toutes les erreurs).

Comment lutter contre les erreurs. L'idée qui m'est venue est d'établir un document présentant les erreurs et leurs éventuelles origines. Le premier cas que je présente m'implique. Il s'agit d'une erreur que j'ai commise au début de mes recherches, alors que je ne notais pas mes sources.

<http://bchovaux.fr/Erreurs-Net.pdf>

(Dans la prochaine édition, je traiterai le cas de la filiation d'Anseline CARON, épouse de Marand DELEPOUVE, de Dohem).

La généalogie nécessite beaucoup de temps pour la recherche et la vérification des données. Certains ne peuvent se déplacer et sont obligés de chercher sur le Net ou de faire appel à des tiers. Mais, Aujourd'hui, cette recherche est facilitée par la possibilité offerte par de nombreux départements de consulter en ligne les registres BMS et NMD. Des outils comme Geneanet seront toutefois utiles à condition qu'il y ait un véritable échange entre les généalogistes et que les sources soient vérifiables.

**14/02/2012**

**Erreurs sur le Net (suite)**

L'alerte hebdomadaire de Geneanet m'a apporté, hier, de nouveaux éléments pour la branche Oise de ma généalogie. Il y avait, en effet la date de naissance d'une de mes ancêtres, Anne DECOUSU – 1679 – Viefvilliers – ainsi que le mariage de ses parents, Charles et Anne PAILLARD, en 1677, à Francastel (60). Comme les Archives Départementales de l'Oise sont consultables sur le Net, j'ai procédé immédiatement à une vérification. J'ai donc retrouvé les actes. L'acte de mariage indiquait le nom du père d'Anne, Thomas, qui était alors décédé. J'ai alors recherché d'autres informations ; mais je n'ai pu découvrir l'acte de baptême d'Anne PAILLARD. Le registre de Francastel comporte toutefois des lacunes. J'ai par contre constaté qu'il y avait plusieurs Thomas, dont l'un, marié à Marie DUBOIS, pourrait être le père. J'ai pu à partir de Geneanet retrouver l'acte de sépulture de Marie DUBOIS. Cet acte de 1694 à Francastel indiquait qu'elle était veuve, mais ; sur plusieurs bases de Geneanet, son mari, Thomas PAILLARD, est mort en 1698. Il s'agissait d'un autre Thomas...

Une autre erreur apparaissait dans l'alerte de Geneanet. Elle concerne la filiation de Guillaume DELEPOUVE (orthographié DELEPLOUVE sur la base !) et de Marie MAMETZ. Guillaume était dit fils de Pierre et d'Antoinette TARTARE. Il s'agissait d'une erreur que j'avais déjà rencontrée plusieurs fois. Comme Guillaume et Marie MAMETZ font partie de mes ancêtres, j'ai déjà fait et continue de faire des recherches sur ses origines. J'ai, entre autres, à partir des relevés d'Yves LEMAIRE, trouvé une reconnaissance du 30/03/1647 où il comparait avec sa femme. Or, le couple Pierre DELEPOUVE et Antoinette TARTARE se sont mariés en 1638.

J'ai ajouté cette dernière erreur dans ma fiche sur les Erreurs du Net

<http://bchovaux.fr/Erreurs-Net.pdf>

**22/02/2012**

## Travaux sur Cléty

Ces dernières semaines, j'ai travaillé à nouveau sur les cueilloirs de Cléty. Ce travail m'a permis de compléter mon arbre. Je n'ai toutefois pas découvert de générations nouvelles. Il s'agit, en effet, de conjointes qui pourraient aussi faire partie de mes aïeules (il faut être très prudent, certains de mes aïeux s'étant mariés plusieurs fois – voir ci-dessous). Parmi les archives que j'ai à nouveau consultées, il y avait un registre de comptes datant des années 1560, qui avaient la particularité d'énumérer les tenanciers avec pour chacun d'entre la superficie des parcelles détenues et les sommes dues. J'en ai extrait les listes ci-dessous

<http://bchovaux.fr/data/Clety/Tenanciers-Cléty-1562.pdf>

Ces listes font apparaître entre autres 6 Jehan DE LE POUVE distincts. Du fait des homonymies, le risque d'erreur est élevé.

Les tenanciers de ce registre n'habitent pas tous Cléty. Pour certains, il est indiqué qu'ils demeurent ailleurs (notre hypothèse est qu'il s'agit de distinguer plusieurs homonymes). J'ai comparé cette liste à celle des centièmes de 1569 publiée par le Centre d'Etudes Généalogiques du pays des 7 Vallées. Il y a quelques écarts. En principe, cet ouvrage sur le centièmes de 1569 n'énumère pas les contribuables étrangers à la paroisse, d'où la présence d'autres personnes dans le registre de comptes. D'autre part, ce livre de comptes ne concerne que ceux imposés par le chapitre. Or, sur Cléty, il y avait deux seigneuries distinctes, ce qui expliquerait l'absence de certains habitants de Cléty, qui étaient présents dans les centièmes.

En regardant sur Geneanet, j'ai vu des données distinctes des miennes, en particulier : sur la femme de Baudin LE VASSEUR (ou Baudin VASSEUR). Pour moi, il s'agissait de Marguerite BAUCHAN, alors que sur Geneanet, Baudin était marié à une LEWICQ.

Et, dans un de mes relevés des cueilloirs de Cléty, j'ai retrouvé

- Maroie MERLENG, veuve dernièrement de Jehan LE WICQ
- Baudin LE VASSEUR dit Bedet, à cause de sa femme, fille de Marie MERLENG

Or, dans un terrier de Pihem, il est indiqué comme femme de Baudin VASSEUR, ce dernier d'était des terres à cause de sa femme, Marguerite BAUCHAN. En fait, comme Maroie MERLEN était veuve 'dernièrement', elle devait avoir été mariée avant au père de Marguerite.

En recherchant à nouveau sur Geneanet, le couple VASSEUR x LEWICQ, j'ai constaté que parmi les sites le faisant figurer, il y avait certains sur lesquels mes hypothèses avaient été recopiées à mon insu, même si elles concernaient des ancêtres sans aucun lien de parenté avec le propriétaire du site. J'étais donc à l'origine de cette erreur (j'ai pour principe de signaler à ceux avec lesquels j'ai correspondu sur un sujet donné les changements apportés aux hypothèses que je leur ai transmises).

Je me demande maintenant s'il ne faudrait pas que je masque mes données sur Geneanet...

Sinon, je viens de découvrir à la Bibliothèque de Saint-Omer de nouveaux registres sur Dohem



datant du 15ème et 16ème siècle dans lesquels apparaissent évidemment les DELEPOUVE. Je me suis donc lancé dans un nouveau relevé.

**27/02/2012**

## Dohem

Dans mon précédent article, je parlais d'une série de cueilloirs concernant Dohem. Ci-dessous le lien vers une note que j'ai établie à partir de plusieurs de ces cueilloirs.

<http://www.bchovaux.fr/data/Dohem/Dohem-Prevote.pdf>

Dans le registre de 1516-1517, Il y a peu d'informations filiatives. Plusieurs des tenanciers apparaissent aussi dans les cueilloirs de Cléty comme Anieulx DE BOURS. J'ai toutefois retrouvé un ' Jacquet DE LE KAROVE fils de Toussaint de Cléty' (DE LE KAROVE s'est transformé au fil des années en CAROULLE). Il y a évidemment des homonymes : pour les différencier, sont utilisés des noms de lieux. Les patronymes les plus portés sont DE LE KAROVE et DE LE POUVE.

Dans l'introduction de ce registre, il était question de glines (poules) et de fiente (voir [note](#)). Ce texte est difficile à comprendre. Mon interprétation est que l'impôt devait être collecté par les officiers que le Prévost avait à Dohem. La rente devait être payée par les tenanciers de différents parquets au prorata de leurs terres et ceux qui ne voulaient pas payer étaient mis à l'amende.

Un point m'a un peu étonné : il était, en effet, question de Dohen, Maisnil et Damidain (ou Damidam) en la paroisse de Dohen. Damidain ne me disait rien. Finalement en j'ai trouvé en faisant une recherche sur « Dohem Damidain » sur Internet. Le moteur de recherches me renvoyait sur une page de mon site internet sur laquelle j'avais repris les fiefs de l'Audomarois répertoriés par Justin DE PAS (Mémoires des Antiquaires de la Morinie). La seule source citée par Justin DE PAS, ce sont les registres sur lesquels je travaille actuellement.

J'ai encore un registre à regarder : il porte sur l'année 1477.

**12/03/2012**

### Recherches sur Internet ou dans les Centres d'Archives?

De temps en temps, je reçois des courriels me demandant de renseignements. Par principe, je n'effectue pas de recherches pour des tiers, à moins qu'elles présentent un intérêt pour mes propres recherches.

Je viens de recevoir un courriel d'une personne voulant consulter le tome 2 de l'ouvrage de J. DE PAS sur les fiefs de l'Audomarois, qui n'est pas disponible sur Gallica. Elle me précise que c'est dans le cas de recherches généalogiques sur la famille Du Bois de Fiennes. Je lui réponds que l'ouvrage est disponible aux Archives Départementales du Nord et du Pas-de-Calais et à la Bibliothèque de Saint-Omer. Je lui indique aussi qu'à la Bibliothèque de Saint-Omer, elle trouvera dans le fonds Noircarmes conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer, une documentation sur les DE FIENNES.

Dans sa réponse, la personne, qui habite à moins de 2 heures de Lille, me précise que qu'elle recherchait, c'était une version numérique de l'ouvrage...

Internet permet de trouver beaucoup d'informations. Mais, tout n'est pas sur Internet. Et, pour certaines recherches, il faut donc se déplacer.

L'ouvrage de J. DE PAS donne quelques détails sur certaines familles dont les DU BOIS DE FIENNES, en particulier pour ces derniers dans l'article sur Bientques (tome 1). Et, ce qui est parfois très intéressant, ce sont les sources indiquées. Et, le plus souvent, ces sources ne sont consultables qu'aux Archives Départementales du Nord et du Pas-de-Calais ou autres centres d'archives.

S'il est aujourd'hui possible de faire de la généalogie en recherchant sur les registres numérisés d'Etat-Civil et des B.M.S des Archives Départementales, ces recherches seront vite bloquées du fait de registres manquants ou de l'absence de détails dans les actes (par exemple, dans les e).registres les plus anciens, les noms des parents n'apparaissent pas dans les actes de mariage).

**06/03/2012**

**Nouvelles trouvailles : Les DE CLETY - Remilly**

Aujourd'hui, à la Bibliothèque de St-Omer, j'ai découvert in élément nouveau sur les DE CLETY. Cette famille fait l'objet d'un chapitre des 'Familles Anciennes de l'Audomarois' de Pierre DAUDRUY et Henri LORGE. Cet ouvrage mentionne Jacques DE CLETY, fils de Pierre, natif de Cléty, et reçu bourgeois le 27/07/1474. Une hypothèse est émise, à savoir que Jacques pourrait être le père de Jehan, laboureur à Merck-Saint-Liévin et qui était marié à Isabeau DE HALLINES.

Dans un compte de la Fabrique du Chapitre de St-Omer datant de 1555 (2G2841), est mentionnée la rente héritable suivante

*'De la veuve Jehan DE CLETY, par avant Warin DE CLETY, jadis Clay LE JOLY, pour son manoir gisant à Averoult'*

J'ai tenté de voir à qui cette rente avait été transmise. Sur le compte de 1650, il était toujours mentionné les hoirs de Jehan DE CLETY. En 1505, la rente était due par Clay LE JOLY et en 1530 par Warin DE CLETY.

L'hypothèse que Jehan soit fils de Warin me paraît plus probable que celle émise dans les 'Familles Anciennes' Une autre hypothèse est que Clay LE JOLY était le beau-père de Warin (un Jehan JOLY est mentionné dans la notice des 'Familles de l'Audomarois' sur Jehan DE CLETY et Isabeau DE HALLINES.

Dans les archives du chapitre, il y a peut-être d'autres éléments conformant ou infirmant ces deux hypothèses.

Autre trouvaille de la journée je cherchais un cueilloir de Cléty et j'ai trouvé un terrier de Remilly de 1535, dont les 50 premières pages manquaient. Or, il y a quelques années, j'avais consulté un fragment de terrier de 1635 et comportant une cinquantaine de pages. Quand les deux registres ont-ils été séparés ? Ce document avait une reliure très ancienne, constituée par un acte de 1565.

Aujourd'hui, je l'ai parcouru rapidement et photographié pour y travailler ultérieurement. Une Antoinette DELEPOUVE était mentionnée. Il est possible qu'elle soit l'Antoinette mariée à Raul ALEXANDRE, de Herbelles. Aucune filiation n'était donnée (voir nota à la fin du précédent article – je n'ai toujours pas reçu de réponse).

**18/03/2012**

**Les DELEPOUVE (suite)**

Je viens de modifier ma base Geneanet avec de nouvelles données sur les Delepouve. Tout d'abord, j'ai remplacé Tassart par son frère Mathieu comme père de Jehan dit Hotin. Ce changement résulte de l'étude de nouveaux cueilloirs de Cléty des archives du chapitre de Saint-Omer (série 2G). Une nouvelle hypothèse a été introduite dans cette base, à savoir que trois de mes branches Delepouve étaient liées et descendaient de Jehan, fils de Mahieu, lui-même fils de Jehan.

Les différentes hypothèses et données devraient faire l'objet d'une note de synthèse. Toutefois, s'il est possible de remonter pour certains Delepouve au début du 15ème siècle, ce n'est pas le cas pour tous ceux qui apparaissent dans les cueilloirs. Il ne me paraît pas évident de déterminer s'il y avait ou non une souche unique pour les Delepouve. Vers 1470, il y avait déjà un couple Delepouve x Delepouve. Il pourrait donc y avoir plusieurs personnes originaires d'un lieu-dit de Remilly, 'op hove' (la ferme d'en haut), et qui auraient été appelés Delepouve.

Lors de cette recherche, j'ai voulu voir si Denis Delepouve figurait dans Geneanet. Si sur un site, j'ai trouvé que la donnée provenait de mes recherches et qu'il s'agissait d'une hypothèse, sur d'autres sites, il figurait dans une ascendance erronée des MECQUINION.

<http://www.bchovaux.fr/Erreurs-Net.pdf>

Sur l'un des sites, il avait été confondu Jacques MECQUINION, de Cléty, marié à Françoise LABITTE, et Jacques MECQUINION, marchand à Audruicq, marié à Anne MUSCART... Et, l'ascendance de Jacques, de Cléty, avait été recopiée avec quelques erreurs.

(Dans le relevé de l'année 1699 du Gros de St-Omer que j'ai fait, figure une rente créée par Jacques MECQUIGNON et Anne MUSCART.)

**24/03/2012**

### Recherches et errances généalogiques

Cette semaine, je me suis rendu aux Archives Départementales de l'Oise et de la Somme poursuivre mes recherches sur mes branches picardes. Si j'ai pu trouver de nouvelles données, je reste bloqué sur une branche, les COQUET. Je suis, en effet, remonté à un Jean COQUET, chirurgien, fils d'un autre Jean, lui aussi chirurgien. Tous les deux étaient mariés à des DE ROUSSEN, d'Ailly-le-Haut-Clocher. Dans cette paroisse, il y avait de nombreux DE ROUSSEN dont une lignée de maîtres de poste. Les lacunes des BMS ne me permettent pas d'établir les liens. Il y a beaucoup d'informations sur le Net, mais les sources ne sont pas indiquées. Je viens d'envoyer un courriel pour tenter d'identifier les archives qui pourraient me faire progresser sur cette branche picarde (\*).

Ce lundi, une alerte Geneanet m'a fait découvrir une nouvelle erreur : Philippe DELEPOUVE, de Cléty, marié à Jenne CADART, était présenté comme fils de Philippe et d'Anne HOCHART. Un peu étonné, je vérifie dans ma base. Aucune erreur, Philippe est bien fils de Catherie ALHOY (mon Sosa 1283) et non d'Anne HOCHART. J'envoie un message à la personne qui a déposé cette information en lui donnant la source qui permet d'établir la filiation et en lui demandant sa source. Réponse de sa part : *'Après vérification de ma part les parents de Philippe DELEPOUVE sont bien Philippe DELEPOUVE et Anne HOCHART .j'ai obtenue cette information en faisant des recherches sur geneanet'*.

En généalogie, il faut toujours vérifier. Et, ce qui est dommage est qu'un certain nombre de personnes rattachent à leur généalogie des branches entières de généalogie sans la moindre vérification (exemple : l'ascendance d'Antoine CARON, de Pihem, rattachée à Antoine CARON, d'Aix-en-Issart - malgré un message, c'est toujours sur Geneanet). En janvier et février, je m'étais aussi intéressé aux LE VERD et avais constaté que Péronne LE VERD, mariée à Loys MARCOTTE, était fille de Martin et non de Marand. Hier, dans un fil d'un forum Internet de généalogie, une ascendance 'complète' est donnée et fait apparaître Péronne comme fille de Marant et de Marie CHRETIEN. Toujours dans ce forum, la même semaine, suite à une question sur la filiation de Péronne, il est répondu qu'elle est sœur de Marand, marié à une CHRETIEN sans aucune autre précision. Or, Marand n'apparaît pas dans le testament du chanoine Jean LE VERD, frère de Péronne... En ce qui concerne Martin, je ne sais s'il a été marié une ou plusieurs fois et donc si Jeanne WALLERICQ est la mère de Péronne.

\* Je viens à l'instant de recevoir une réponse : ce n'est pas aux AD de la Somme qu'il fallait chercher, mais à la Bibliothèque d'Abbeville...

**04/04/2012**

### Recherches à partir de Geneanet

Geneanet est un outil précieux, non seulement comme logiciel de généalogie avec Geneweb , mais aussi la recherche. Même s'il faut être très prudent, il est possible de trouver de nouveaux ancêtres. J'ai ainsi dernièrement fait quelques recherches sur les branches flamandes de mon arbre. Et, j'ai découverts des éléments sur les DE VICQ. J'avais pu remonter aux parents de Pierre Joseph FAGOT, qui s'était marié en 1750 à Heuringhem. L'acte de mariage était difficile à lire, le contrat de mariage donnait le nom de la mère, LEVEQUE. L'acte de décès trouvé dans les registres de Dohem a orienté mes recherches vers Poperinge, en Belgique. Et en consultant les actes de cette commune, j'ai découvert qu'elle était originaire de Merris, paroisse dont les registres les plus anciens sont de 1737.

Et, sur un site de Geneanet, il y avait son décès en 1775 à Bailleul (59). Et, il était indiqué qu'elle était fille d'Antoine. Avec les AD en ligne, j'ai pu de suite consulter l'acte de sépulture : l'acte était très détaillé : il mentionnait qu'elle était veuve de Jean-Baptiste FAGO, originaire de Merris et fille d'Antoine. Il me reste maintenant à trouver le décès de son mari.

J'ai aussi trouvé quelques éléments sur mes branches picardes, par le biais des alertes établies automatiquement par Geneanet sur mon arbre. Là, je fus un peu étonné, il s'agissait d'une donnée que j'avais dans ma base de Picquigny, mais dont je n'avais tenu compte sur mon arbre. Elle concernait la naissance de Jacques BIENDINE. Il se peut qu'ayant trois branches BIENDINE dans mon ascendance, je me sois focalisé sur les deux autres sur lesquelles je suis resté bloqué.

Toutefois, il se pourrait qu'il y ait deux, ou plus, Jacques BIENDINE. Les données issues des registres paroissiaux ne sont pas suffisantes pour établir les liens filiatifs. En poursuivant mes recherches sur les BMS en ligne de la Somme, j'ai trouvé quelques informations complémentaires qui n'apparaissent pas sur Geneanet. Elles proviennent d'une partie des registres que je n'ai pas encore relevée du fait des difficultés de lecture (1598-1650). Les données sont à conforter par d'autres archives (actes notariés, cueilloirs...) ; mais il n'est pas certain qu'il soit possible de trouver des éléments de preuve sur les filiations supposées.

J'ai eu aussi un échange avec le propriétaire d'une base Geneanet à propos d'une filiation qui ne me paraît pas évidente.

Les alertes Geneanet présentent aussi de nombreuses données erronées...

**12/04/2012**

### Dispenses de l'Oise

J'ai entrepris de regarder les liasses de dispenses de mariage conservées aux Archives Départementales de l'Oise, ce qui m'a permis de trouver quelques ancêtres supplémentaires qui n'apparaissaient pas dans les registres BMS. Cette semaine, je viens de passer en revue celles que j'avais photographiées et de relever les généalogies présentées dans ces dispenses :

<http://www.bchovaux.fr/data/Dispenses-Oise.pdf>

Il faut toutefois être prudent : les généalogies sont constituées à partir des informations de témoins qui ne sont pas toujours. Dans un des dossiers consultés, qui ne contient pas une dispense, mais une lettre d'information adressée à l'évêque par le curé de la paroisse qui devait célébrer le mariage, des parents déclarent que les informations fournies dans une précédente demande dispense étaient erronées et que le frère et la sœur du couple ayant obtenu la dispense pouvaient se marier sans dispense... J'ai aussi trouvé plusieurs dispenses où l'une de mes ancêtres est tantôt sœur ou tantôt fille d'un autre de mes ancêtres. A moins d'une relation incestueuse ( et à l'époque, elle ne devait pas être de notoriété publique), il y a probablement une erreur.

Ce travail m'a amené à faire de nouvelles recherches sur les BMS en ligne des AD de l'Oise et à découvrir de nouveaux ancêtres ( Geneanet m'aura été une fois encore pour retrouver dans ces BMS certains actes).

Cette semaine, j'ai encore trouvé dans une l'ascendance publiée sur un forum d'Internet une erreur, elle concernait la filiation de Madeleine CADART, de Pihem (voir <http://bchovaux.fr/Erreurs-Net.pdf> )

### Une erreur des Archives

Cette semaine, une alerte Geneanet m'a donné des éléments nouveaux sur l'une de mes branches picardes. Elle m'a aussi permis de trouver une belle erreur.

J'ai tout d'abord découvert l'acte de mariage du couple Jean-Garbet et de Jeanne GARBET, puis un acte de baptême d'un Jean DELANNOY à Blicourt. J'ai vérifié les données sur le site Internet des Archives Départementales de l'Oise. Les deux actes figuraient. Toutefois, un point m'étonnait : le mariage avait eu lieu à Crèvecœur-le-Petit, alors que les deux conjoints avaient eu des enfants et étaient décédés à Crèvecœur-le-Grand (les deux Crèvecœur sont éloignés d'une quarantaine de kilomètres et Crèvecœur-le-Grand et Blicourt sont limitrophes). Quelle était la relation entre les deux Crèvecœur ? le même seigneur ?

Ma recherche sur Internet fut infructueuse. J'étais toutefois étonné par la présence des mêmes patronymes dans les deux paroisses, en particulier celui de GARBET, qui, sont si nombreux à Crèvecœur-le-Grand qu'un surnom est nécessaire pour distinguer les différentes familles. Je me lançais dans une recherche sur les GARBET.

Quelle a été ma surprise de retrouver sur le registre le plus ancien de Crèvecœur-le-Grand ,



présent sur le site des AD, un acte similaire à un acte de Crèvecœur- le-Petit et relatif au baptême de Jean DELANNOY en 1695 : même parents, mêmes parrain et marraine, même date...

J'ai alors de nouveau regardé le registre de Crèvecœur- le-Petit, pour rechercher le nom de la paroisse : il s'agissait de Crèvecœur-les-Lihu, l'ancien nom de Crèvecœur- le-Grand. Et, dans le registre, j'ai déjà trouvé plusieurs actes relatifs à mes ancêtres.

L'erreur est ancienne. Sinon, j'aurai consulté le microfilm aux Archives Départementales de l'Oise. Dommage que je n'ai pas fait la même erreur qu'aux Archives Départementales du Pas-de-Calais entre Pihem et Pihen (les patronymes sur lesquels je travaillais étaient présents dans les deux paroisses).

En généalogie, une recherche n'est jamais terminée...

**27/04/2012**

### **Le registre égaré de Crèvecœur-le Grand**

Je viens de compléter ma base Geneanet par des données trouvées dans les BMS de Crèvecœur-le-Grand, qui avaient été inventoriés comme étant de Crèvecœur-le-Petit. Il y avait toutefois mélangé aux feuillets de Crèvecœur-le Grand un feuillet de Crèvecœur-le-Petit (pages 168-169 – année 1675 – le prêtre signant les actes a pour nom DE SAINT-OMER...).

Sauf quelques exceptions, les actes de mariage ne sont pas filiatifs et il y a beaucoup d'homonymes. Il est donc difficile de reconstituer les filiations et il faut donc recourir à des hypothèses. Dans certains cas, à partir des témoins et des liens de parenté figurant dans des actes de mariage du registre du 18ème, plus détaillés que ceux du 17ème siècle, ou des âges figurant sur les actes de sépultures, l'hypothèse devient plus probable. Et, sur certains actes, il y a des surnoms pour différencier des familles. Un acte m'a aussi posé problème : il se pourrait que le prêtre ait écrit le patronyme du père au lieu de celui de la mère.

L'une des dispenses relevées aux Archives Départementales de l'Oise m'a aussi aidé. Il faudrait maintenant que je recherche de nouvelles dispenses ou des actes notariés pour étayer ou invalider les hypothèses.

**12/05/2012**

**La dernière servante de Marie Antoinette...**

Cette semaine, j'ai consacré peu de temps à la généalogie. La principale activité a été de travailler sur les BMS en ligne des Archives Départementales de l'Oise pour compléter l'ascendance d'Adèle POITEVIN, native de Crèvecœur-le-Grand. C'est sur Crèvecœur que j'ai pu remonter sur une dizaine de générations. Quelques-uns de ses ancêtres ne se sont toutefois pas mariés à Crèvecœur, mais dans des paroisses avoisinantes. C'est le cas de Claude MALLET qui épousa Jeanne Véronique LEROUX à Viefvillers, paroisse située à la périphérie de Crèvecœur. Jeanne Véronique était fille de Marie Jeanne LEFEBVRE, mariée en 1767 à Gentien LEROUX, toujours à Viefvillers. L'acte de mariage indique qu'elle est fille de Marie DE LA MORLIERE et de François LEFEBVRE.

Le couple LE FEBVRE x DE LA MORLIERE s'est marié à Hardivilliers, située à une dizaine de kilomètres de Viefvillers. Lui était originaire de Viefvillers, elle de Breteuil. Le prénom qui figure sur l'acte n'est pas Marie, mais Marie Anne. Trois témoins au mariage sont cités : Jean DUPUIS, Jacques DE HOMON et Adrien DE LA MORLIERE. En cherchant dans les registres de Viefvillers, j'ai découvert que François LEFEBVRE avait déjà été marié deux fois et sur l'acte du premier des deux mariages, il est indiqué qu'il est de La Warde. Et, sur les registres en ligne de La Warde, qui est aujourd'hui dans le département de la Somme, j'ai retrouvé la signature de François LEFEBVR sur un acte de baptême d'un enfant dont il était parrain.

Lawarde n'est pas très éloigné de Breteuil, qui est limitrophe de Breteuil, mais, à vol d'oiseau, est distant de 18 km de Crèvecoeur-le-Grand.

Les registres de Lawarde ne m'ont pas permis de découvrir des éléments sur l'ascendance de François. Les registres de Breteuil sont plus anciens avec quelques lacunes. Sur un site Geneanet, j'ai pu retrouver le résultat des recherches sur les DE LA MORLIERE effectuées par un généalogiste

Il y a bien une Marie Anne, fille de Nicolas et de Gabrielle DUPUIS, née en 1687. J'ai d'abord pensé qu'il s'agissait de mon ancêtre ; mais, j'ai retrouvé sur un autre site Geneanet son mariage et son décès. Et, pour compliquer, les recherches, il y a deux Adrien DE LA MORLIERE, qui sont frères, tous deux enfants de Michel et de Marie LEFEBVRE ( ! ), qui ont eu au moins 9 enfants (dans le relevé de Geneanet, il y a aussi deux Nicolas qui pourraient aussi être frères et enfants de Michel). Une hypothèse de travail est que Marie, la troisième épouse de François LEFEBVRE, est la petite fille de Michel. Il faudrait trouver des actes notariés pour confirmer ou infirmer.

En cherchant les DELAMORLIERE, j'ai découvert qu'une Rosalie DELAMORLIERE, fut la dernière servante de la reine Marie Antoinette, guillotinée en 1793.

**17/05/2012**

### Variations sur les noms

Je poursuis les recherches sur le site en ligne des Archives Départementales de l'Oise. En parcourant des registres de paroisses limitrophes de celles dans lesquelles j'avais déjà découvert des ancêtres, j'ai obtenu de nouvelles données. Les informations les plus riches sont celles contenues dans les actes de mariage, qui, à la fin du 17ème siècle, commencent à être détaillées.

Hier, j'ai trouvé l'acte de Marguerite CODBERT dans les registres d'une commune, Escles-Saint-Pierre, dont je ne connaissais pas l'existence (140 habitants !). J'ai ensuite pu retrouver l'acte de mariage de ses parents. Son père, Estienne, était de Courcelle. Il était assisté par son frère Charles, qui était témoin au mariage de sa nièce, Marguerite, avec Nicolas LEGENDRE à Gourchelles. Estienne et sa femme ont eu, après la naissance de Marguerite, plusieurs enfants  
à Gourchelles.

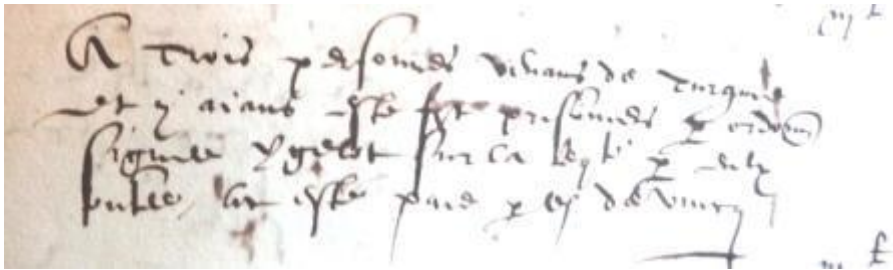
Courcelle et Gourchelles sont deux graphies d'un même lieu. CODBERT (ou CODEBERT), patronyme pour lequel j'ai aussi trouvé GODBERT, devient COLBERT. Quelle était la prononciation exacte du nom ? Il faudrait rechercher les collatéraux et faire de la généalogie descendante sur des lignées agnatiques, pour déterminer quelle est ou quelles sont aujourd'hui les graphies utilisées pour le patronyme. Sur Geneanet, j'ai trouvé une concentration de GODBERT en Picardie...

20/05/2012

### Trois voyageurs venant de Turquie...

Cette semaine, à la bibliothèque de Saint-Omer, j'ai consulté des registres de la Bourse Commune des Pauvres, conservés dans les Archives de la Ville de Saint-Omer. Ces registres comportent deux parties, l'une relative aux recettes essentiellement constituées par les revenus de rentes, et l'autre aux versements effectués. Il y a peu de données exploitables pour mes recherches généalogiques. J'ai toutefois trouvé la mention d'un Adam COPPIN de Pihem.

Il me paraît plus intéressant d'étudier les versements effectués par la Bourse des Pauvres. Il faudrait aussi rechercher la relation entre la Bourse Commune des Pauvres et les Tables aux Pauvres des paroisses de Saint-Omer. Pour le moment, je me suis contenté de quelques photos, dont est extrait l'article suivant :



*A trois personnes venant de Turquie et y étant faits prisonniers, par ordonnance signée sur la requête signée par Vargelot sur la requête par eux présentée - a été payé par le dit Devincq*

(Comptes 1610-1613 de la Bourse Commune des Pauvres de Saint-Omer.)

Je vais maintenant chercher dans la Correspondance du Magistrat et les Comptes des Argentiers s'il y a plus d'informations sur ces trois voyageurs.

**01/06/2012**

### Variations..

Cette semaine, j'ai poursuivi mes recherches dans les archives des Tables aux Pauvres des paroisses de Saint-Omer. Ces documents font partie des Archives Communales de Saint-Omer. Lors de la Révolution, les Tables aux Pauvres ont été remplacées par le Bureau de Bienfaisance, dépendant directement de la municipalité. Dans ces archives, je cherchais en particulier s'il y avait des informations sur Ecques, Pihem ou Cléty. Dans les cueilloirs, il est, en effet, fait mention de rentes de ces Tables aux Pauvres. Je n'ai pas trouvé beaucoup d'informations.

Un élément m'a toutefois intrigué. Un couple de mes ancêtres figurait dans ces documents : Bauduin FRANCHOIS x Péronne HAUSOLLIER, parents de Jenne, qui s'est mariée en 1644 avec Mathieu FLECHIN ; mais, dans les premiers registres de compte, Bauduin apparaît sous le nom de LE FRANC. Puis, dans un registre, LE FRANC était barré et une surcharge indiquait FRANCHOIS. Etant donné le peu de données trouvées, je supposais jusqu'à présent qu'il était demeurait à Arques, paroisse dépendant de l'Abbaye de St-Bertin et dont la plupart des archives ont disparu. Il était, en fait, laboureur à Helfaut, et, d'après une mention marginale, frère d'Eustache.

Un autre élément montre que le scribe avait quelques difficultés avec les patronymes. Laurent MACHART, d'Ecques, était aussi mentionné ; mais il est tantôt marié à Péronne DU HAMEL ou à Péronne DU SAUTOIR ou à Péronne DU HAUTOY.

Le registre d'une année était à partir du registre de l'année précédente ou même d'une année plus ancienne. Des erreurs pouvaient s'y glisser et être reproduites plusieurs années. Il faut donc, en généalogie, être prudent sur les établis à partir d'un document, ou même d'une série de documents.

### Jeu de l'été - suite

Ai reçu à ce jour deux messages.

Une première réponse est la tour de la collégiale Saint-Pierre à Aire.

Ce n'est pas la bonne réponse.

Le second message donne le nom de la tour, mais l'année proposée, 1885 n'est la bonne. Deux détails sur la carte postale sont importants pour la datation. En effectuant une recherche sur Internet sur l'un de ces détails, j'ai trouvé une page très intéressante.

**15/07/2012**

### Une filiation débloquée ?

En voyant une question sur un forum de généalogie, j'ai regardé les données que j'avais sur les ROBILLART. Depuis des années, j'étais bloqué sur l'ascendance de Marie Anne (ou Marianne) ROBILLART, femme d'André CLEUET, charron, de Racquinghem, ma SOSA 955.

J'avais sans succès tenté de trouver le mariage du couple ou le baptême d'une Marie Anne ROBILLART. A Roquetoire, où la fille de Marie Anne, Adrienne, s'était mariée avec Jean Baptiste LARIVIERE, de Racquinghem, il y avait des ROBILLART, mais aucun des deux actes recherchés. Une Marie Anne apparaissait toutefois comme marraine. Je me suis lancé dans une étude de tous les ROBILLART et CLEUET qui apparaissaient dans les relevés des BMS de Racquinghem et Roquetoire effectués par Yves LEMAIRE. Et, je me suis aperçu que le parrain du premier enfant du couple CLEUET x ROBILLART, était François THUILLIER. Or, un François THUILLIER s'était marié à Roquetoire avec une Jeanne DUMONT, veuve de Liévin ROBILLART. D'où l'hypothèse que François THUILLIER était le beau-père de Marie Anne ROBILLART.

Pour être certain de la filiation de Marie Anne, il faudrait évidemment d'autres éléments. Dans les années du Gros des Notaires de St-Omer non encore relevées entièrement, il ya peut-être des actes validant cette hypothèse. Mais, la plupart des actes notariés de Roquetoire passés à Aire étaient conservés dans le Gros des Notaires du bailliage d'Aire, qui a été détruit lors de la guerre 1914-1918.

Pour trouver des éléments nouveaux, il faut continuer à chercher...

Une fiche sur les ROBILLART est maintenant téléchargeable sur mon site  
<http://bchovaux.fr/index.html>

### Les ROBILLART - Artois

A noter, dans le relevé par Yves LEMAIRE de l'année 1650 du Gros de St-Omer un acte intéressant : la vente n° 180 du 29/10/1650 par Jacques ROBILLART, fils de Liévin, tisserand de toile à Loeullinghem, à Marie ROBILLART, sa tante, veuve de Franchois FENET, d'une terre à Roquetoire. La vente est destinée à libérer son père de prison (en 1627, à Roquetoire, un Liévin ROBILLART, est père d'un enfant nommé Philippe).

**27/07/2012**

### Recherches sur le Net

Actuellement, les seules recherches que je puis effectuer sont sur les sites Internet des Archives Départementales, en particulier celui de l'Oise.

Je commence à connaître le département de l'Oise. Sur une carte du département, j'ai surligné les noms des communes dans lesquelles j'avais trouvé des ancêtres. Trois zones distinctes apparaissent autour de Beauvais. Et, je regarde les BMS des paroisses limitrophes de ces trois zones. Et dans plusieurs des registres de ces paroisses, il y avait des actes intéressants.

Une certaine prudence s'impose : si pour certains actes de mariage, il n'y a aucune ambiguïté du fait des informations apparaissant sur l'acte, pour d'autres, c'est moins évident. Seule la date de mariage figure sur l'acte et il pourrait s'agir d'un couple homonyme.

L'erreur est donc facile. Je viens encore de le constater en regardant un fil d'un forum Internet sur le couple DEVYNCK x DELEU. Je m'étais trompé sur l'acte de baptême de ma Sosa 165 Jeanne Thérèse PECRO . Celui que j'avais trouvé était en fait celui de sa sœur Marie Thérèse.

Les alertes qui me sont envoyées par Geneanet comportent toujours beaucoup d'erreurs. Il est dommage que certains copient sans vérifier les données. Dans l'une des alertes, l'une des branches MAMETZ de mon ascendance était rattachée à Adrien DE MAMETZ, Sr de Nielles et de Cléty, avec les mentions 'probable' et 'source : les centièmes de Cléty'. Dans les cueilloirs et le registre de centièmes de Cléty, aucun lien ne peut être établi : il y, d'un côté, les familles de laboureurs, et de l'autre, la lignée des seigneurs. Un nom d'origine toponymique précédé d'un 'DE' n'est pas un signe de noblesse Et, des familles distinctes, originaires d'un même lieu, peuvent porter le même nom



**30/07/2012**

**Lectures d'été**

Je viens de terminer un livre d'histoire très intéressant : 'L'assassinat de Charles Le Bon, comte de Flandre, le 2 mars 1127', de Laurent Feller, aux éditions Perrin. Cet ouvrage apporte beaucoup d'informations sur la vie et les mœurs de l'époque. Il peut aussi se lire comme un thriller dont l'action se déroule à Bruges.

A lire avant une promenade à Bruges.

**23/09/2012**

### Jeu de l'été - Fin

Nous voici en automne. Cet été, étant donné les travaux sur la maison que je viens d'acheter, je n'ai pu consacrer beaucoup de temps à mes recherches et trouver toutes les réponses sur la carte postale trouvée dans une brocante.

Au dos de la carte, outre une signature que je n'ai pu décrypter, figuraient les informations suivantes :

Les Sites de France par Fred MONEY – St-Omer - Ruines et Tour de St-Bertin  
Copiright Paris n° 5163 – Marque L-T 21, rue Joubert – mod. dép.  
Visa 659 – 3nov. 1917.

Ce que j'avis de suite reconnu sur la carte, c'étaient les gazomètres devant lesquels je passais, lorsqu'enfant, je me rendais du faubourg de Lyzel dans le faubourg de Saint-Omer. Je n'ai évidemment pas connu la tour : elle s'est effondrée le 22 juillet 1947 quelques jours avant ma naissance. Le pont n'existait plus : détruit pendant la guerre, il avait été remplacé par un pont provisoire en bois. Saint-Omer avait subi plusieurs bombardements : des maisons ont été détruites dans les différents quartiers autour de la gare qui est restée debout.

Le point de vue se trouvait sur l'actuelle allée des marronniers qui longe le canal de Neufossé. Beaucoup de détails sur cette carte : en particulier, sur la berge, il y a un homme penché. Il s'agissait d'un haleur qui tirait une péniche dont l'avant apparaît sous le pont. Sur le canal, il y aussi une [escute](#).

Cette carte permet de voir le square dans lequel a été construit le [monument aux morts de St-Omer](#) inauguré le 21 octobre 1923.

Internet permet de trouver beaucoup d'informations. J'ai ainsi pu retrouver un historique de l'usine à gaz de St-Omer dans l'inventaire général du patrimoine culturel. L'[usine](#) avait été fondée vers 1941 par M. Annebicque Pollet pour produire du gaz à partir du charbon. En 1897, la construction d'un gazomètre fut autorisée.

Les deux gazomètres qui, sur la carte, avaient attiré mon attention ; furent démontés en 1972.

Parmi les questions dont je n'ai pu trouver de réponse, il y en a une sur les modalités de réalisation de la carte. Le peintre était-il venu à Saint-Omer ou a-t-il travaillé à partir d'un cliché photographique ?

Internet donne quelques informations sur François-Raoul Billon, dit Fred Money, peintre, illustrateur né le 8 mai 1882 à Sassay (Loir-et-Cher), et mort à Paris le 24 décembre 1956.

## [Ecques - un curé indélicat](#)

Les travaux sur ma prochaine résidence et les préparatifs du déménagement ne m'ont pas permis de retourner à la Bibliothèque de Saint-Omer et de rédiger des articles. Il y avait pourtant des sujets comme les journées du patrimoine. Cette année, j'ai, en effet, participé à une visite guidée de l'église d'Ecques. Sur cette église, vous trouverez quelques informations sur le site de la Fondation du Patrimoine.

<http://www.fondation-patrimoine.org/fr/nord-pas-de-calais-17/tous-les-projets-808/detail-eglise-saint-nicolas-d-ecques-13422>

Une souscription pour la sauvegarde de cette ouverte (voir sur la page ci-dessus).

Cela m'a amené à rechercher les informations que j'avais sur l'église d'Ecques. Et, dans les documents que j'avais numérisés à la Bibliothèque de Saint-Omer, j'ai retrouvé un mémoire de 1747 relatif à un conflit entre les marguilliers de la paroisse d'Ecques et leur curé, le sieur GAMBIER. Je viens d'en faire une transcription (voir plus bas).

Ce mémoire comporte beaucoup d'informations sur la justice, les revenus du curé d'Ecques... A l'origine du conflit, il y a une somme que les marguilliers n'arrivent pas à se faire restituer. Lors de l'installation du Sieur GAMBIEZ comme curé de la paroisse d'Ecques, comme l'église n'avait pas de coffre à trois clefs, les marguilliers avaient confié 600 livres à ce curé. Ne pouvant récupérer cet argent, ils avaient porté plainte au tribunal ecclésiastique du diocèse de Saint-Omer. Malgré le jugement, ils n'avaient pu récupérer l'argent de l'église. Ils se sont adressés à leur seigneur, le chapitre de Saint-Omer. Les chanoines embarrassés ont alors demandé un conseil juridique d'où le mémoire.

La partie juridique du document est plutôt confuse. Il y a d'une part le tribunal ecclésiastique, d'autre part le juge royal (le rôle du chapitre comme seigneur haut justicier n'est pas abordé).

Le conseiller indique qu'il faut faire le choix entre l'établissement d'une hypothèque ou une saisie sur les biens ou les revenus du curé (la 'saisie sur salaire' existait déjà !).

Une recherche sur Internet permet de trouver des informations sur DESCOMBES, greffier de l'officialité de Paris, et Louis de HERICOURT.

Ci-dessous le lien à la retranscription

<http://www.bchovaux.fr/data/Ecques/Ecques-cure.pdf>

**21/10/2012**

## [Le cartulaire de Saint-Bertin](#)

Un manuscrit sur lequel j'avais l'intention de travailler était le Cartulaire de Saint-Bertin, conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer. Ce manuscrit du XVIIIème siècle a été écrit par un moine de Saint-Bertin, Charles de WITTE qui a recopié les manuscrits et actes conservés à l'abbaye. Il vient d'être numérisé par la Bibliothèque de Saint-Omer et est maintenant consultable sur son site :

<http://bibliotheque-numerique.bibliotheque-agglo-stomer.fr/>

Pour ceux qui avaient des ancêtres qui vivaient dans des seigneuries dépendant de l'abbaye, il se peut qu'ils puissent trouver quelques données sur ces ancêtres. Je ne pense pas que beaucoup relisent le manuscrit, page par page.

Pour effectuer des recherches dans ce manuscrit, il y a toutefois un outil : l'ouvrage de l'abbé D. HAIGNERE sur les Chartes de Saint-Bertin. J'ai donc repris ce que j'avais noté en recherchant des traces de mes ancêtres dans cet ouvrage. La première note retrouvée est la suivante :

*3169 - Original, -T. VII, n' 211, p. 469.*

*1464, 11 juin. -Devant la loi de la seigneurie de Marloys, près Thérouanne, Johannes Duplouich, fils aîné de Pierre et de demoiselle Nicaise de Cantergnie, vend au même Aléaume du Lompré, les terres qu'il possède dans cette seigneurie (\*).*

*La mise en possession est faite " par raim et par baston " entre les mains de l'acquéreur.*

*Devant Guillaume de Bayonne comme prévôt de la selgneurie de Marlois et quatre échevins. Ce fu fait. .. le onzième jour du mois de juin l'an mil quatre cens et soixante quatre.*

Sur le site de la Bibliothèque, j'ai pu aller directement à la page 469 et retrouver l'intégrité de l'acte (Attention ! : la pagination numérique n'est pas exactement celle du livre. Il y a un petit décalage).

J'ai cherché sur Internet une version numérisée de l'ouvrage. Si quelqu'un la trouve ou en dispose d'une, je suis évidemment intéressé. L'ouvrage de D. HAIGNERE est disponible dans les bonnes bibliothèques (Saint-Omer, Aire, Antiquaires de la Morinie, Archives Départementales du Pas-de-Calais,...).

(Hier, au salon du Livre Ancien de Lille, j'ai appris que le volume 1 du manuscrit allait être [restauré...](#))

## Billet d'humeur

Après le déménagement, j'ai pu reprendre les recherches et les travaux que j'avais en cours. Je n'avais toutefois pas interrompu les recherches généalogiques. Et, chaque semaine je reçois un courriel de Geneanet, le site Internet sur lequel se trouve mon arbre généalogique. Ce courriel signale les bases qui viennent d'être modifiées et sur lesquelles je suis susceptible de trouver de nouveaux ancêtres. J'ai ainsi pu découvrir quelques nouveaux ancêtres en Picardie. Il y a toutefois un grand nombre d'informations erronées.

Pour mes branches d'Artois de ma généalogies, peu de registres remontent au début du 17ème, et les registres anciens, qui ont été préservés des destructions, comportent des lacunes (certains des registres ne sont d'ailleurs pas des originaux, mais des copies). Il faut donc travailler sur d'autres archives, en particulier les actes notariés et les cueilloirs ou terriers. En ce qui concerne les actes notariés, un fonds important est conservé à la Bibliothèque de Saint-Omer, le Gros des notaires de Saint-Omer qui comporte des copies d'actes passés à Saint-Omer et aussi dans d'autres villes d'Artois (Aire, Lillers, Laventie...). Ph. DERIEUX et Yves LEMAIRE ont relevé une partie des actes. Il reste toutefois un grand nombre d'actes à relever. A l'exception de quelques familles, il est toutefois difficile à travers les actes notariés de reconstituer les différentes branches généalogiques. J'ai toutefois quelques branches dans plusieurs paroisses, Ecques, Cléty, Remilly et Pihem, dans lesquelles les chanoines de Saint-Omer avaient des possessions. Et, les cueilloirs des chanoines sont toujours conservés à la Bibliothèque de Saint-Omer. S'il y a parfois des données précises dans ces cueilloirs, X, fils d'un tel, il faut souvent reconstituer la liste des tenanciers qui se sont succédés sur différentes parcelles et faire des hypothèses sur les liens familiaux en se méfiant des pièges de l'homonymie. De temps en temps, je suis amené à faire évoluer certaines de mes hypothèses.

Sur ma base, je fais apparaître un avertissement dont la dernière rédaction est

*Attention! Certaines d'entre elles sont des hypothèses de travail. Merci de ne pas les recopier sans m'avoir préalablement consulté.*

Je suis très peu contacté. Pourtant, mes données sont souvent reprises et sont recopiées. Certains sur Geneanet constituent des bases de dizaines de milliers de noms, voire des centaines de milliers. De telles bases ne peuvent résulter de recherches personnelles et ne peuvent être correctement mises à jour. Je préfère consulter des bases qui se limitent à présenter les ascendances personnelles et quelques collatéraux.

Sur ces bases, je constate régulièrement des erreurs. Pour certaines, j'ai pu identifier l'origine de l'erreur, comme par exemple la filiation de Gilles GOGIBUS (une mauvaise interprétation d'un document sur les cueilloirs d'Ecques publié sur mon site <http://bchovaux.fr/>).

Constituer une généalogie nécessite des recherches et des vérifications, une donnée considérée comme fiable pouvant s'avérer en réalité fausse (j'ai ainsi vu sur un acte de décès du 19ème siècle une indication erronée sur la naissance ; pour s'en apercevoir, il fallait regarder tous les actes concernant ce patronyme). De plus en plus d'informations sont sur Internet. Toutefois, les relevés des associations généalogiques facilitent la recherche. Et, effectuer une recherche dans un centre d'archives ou dans une bibliothèque permet parfois de découvrir un document ou un ouvrage rarement consulté et comportant des informations intéressantes sur un ancêtre.



**12/11/2012**

**[Cartulaire de Saint-Bertin \(suite\)](#)**

Des correspondants m'ont permis de trouver sur Google les 4 volumes de Daniel HAIGNERE et de l'abbé BLED sur les chartes de St-Bertin. Les versions numériques ne permettent toutefois pas d'effectuer une recherche hypertexte. Les volumes comportent toutefois un index des noms de personnes. Il existe des logiciels de reconnaissance de caractères permettant de convertir de telles versions numériques. J'ai utilisé l'un d'entre eux pour extraire l'index du volume 4 qui concerne la période la moins ancienne de l'abbaye, les années 1474 à 1779, ce qui me permet d'aller directement d'un patronyme aux articles du volume comportant ce patronyme.

<http://bchovaux.fr/data/Blog/Saint-Bertin.pdf>

(Attention ! dans la reconnaissance de caractère et la mise en forme du tableau, des erreurs peuvent s'être glissées...)

**20/12/2012**

**La nativité - Saint-Omer - 1787 - Sans commentaire**

Trouvé cette semaine à la Bibliothèque, dans le Gros des Notaires, l'acte suivant:

Par devant les notaires royaux d'Artois soussignés sont comparus Jacques BERNARD maraicher demeurant au faubourg de Lyzel, d'une part, et Marguerite LOISEL, fille majeure de droit, demeurant au même lieu, d'autre part,

Lesquels pour éviter les frais du procès apparent à naître entre eux sur le fait de savoir si le premier comparant est le père de l'enfant dont la seconde comparante se dit enceinte et que, dans le cas que cet enfant provienne des œuvres du dit premier comparant, quelle serait l'indemnité qu'il devrait lui payer pour sa défloration et frais de couche, de l'avis de leurs conseils et avis sont convenus par forme et transaction de ce qui suit.

Le premier comparant promet et s'engage de payer à la seconde aussitôt qu'elle sera accouchée une somme de 150 livres à titre de dommages et intérêts.

Le premier comparant s'engage encore de payer à la seconde 9 livres par mois à titre de pension alimentaire jusqu'à ce qu'elle soit accouchée et guérie de sa couche et ce de mois en mois sur sa quittance ou celle de la personne qui lui fournira sa pension.

En outre, le dit premier comparant paiera les frais de la couche, ceux résultant des linges pour envelopper l'enfant duquel il se chargera aussitôt qu'il sera né et baptisé et il sera libre de le placer dans tel hôpital qu'il trouvera convenir pour y être élevé dans la religion catholique, apostolique et romaine, et sans être obligé de justifier à la seconde comparante de l'endroit où sera placé le dit enfant.

Au moyen de quoi, la dite seconde comparant ne pourra répéter à la charge du dit premier comparant aucune chose quelconque et pour telle cause qui se puisse être promettant obligante.

Lecture faite, les dits comparants ont déclaré ne savoir écrire ni signer de ce interpellés par les dits notaires.

Fait et passé à St-Omer le 10/06/1787.

(Transaction 1787-53)



## 1786 - Une américaine emprisonnée à St-Omer

Vendredi dernier, à la Bibliothèque de Saint-Omer, en poursuivant mes recherches dans les actes du Gros de Saint-Omer (années 1787 & 1786), j'ai trouvé deux actes très intéressants concernant mes ancêtres directs. Il s'agissait de partages après le décès de deux d'entre eux. Ces actes n'étaient pas dans les liasses intitulées "Partages", mais "Liquidations". D'autres actes ont attiré mon attention, dont celui retranscrit ci-dessous:

*Par devant les notaires royaux d'Artois soussignés, est comparé Dame Marie SOMERVILLE, veuve du colonel MERCER, lieutenant gouverneur de la Caroline Sud, enter les deux guichets de la prison de cette ville, où elle est détenue; laquelle a dit que voulant dissiper entièrement les mauvais soupçons que des personnes mal intentionnées ont répandu contre elle dans le public, après attenté contre toutes les lois à sa liberté, elle avoit pris la résolution de satisfaire avant toutes choses les créanciers qui ne lui ont fait aucune peine et dont la plupart n'ont aucun titre à sa charge. C'est pourquoi elle auroit fait appeller les dits créanciers par devant nous à l'effet d'exécuter sa dite résolution, et à signe le 08/06/1786 - signature de Mary SOMERVILLE MERCER*

J'ai procédé à une recherche sur Internet. J'ai d'abord trouvé une Marie SOMERVILLE mathématicienne du début du 19ème siècle. Comme elle est née le 26/12/1780, il ne pouvait s'agir de celle qui était emprisonnée à Saint-Omer en 1786. J'ai donc poursuivi mes recherches sur Google et ai trouvé une seconde Marie SOMERVILLE.

Avant la révolution, Maximilien ROBESPIERRE, avocat en Artois, l'avait défendue alors qu'elle était poursuivie pour dettes par différents marchands de Saint-Omer. Et, sur différents sites Internet, il est fait mention de la réplique qu'il a écrite pour la faire libérer.

**24/12/2012**

**Archives généalogiques**

Parmi les actes trouvés vendredi dernier à la Bibliothèque de Saint-Omer (voir article précédent), il y en avait un dans lequel il était fait mention de différentes archives dont des cueilloirs et des arbres généalogiques. Ci-dessous un extrait de cet acte.

*Inventaire du 16/05/1786 (acte n°16)*

*L'an 1786, le 16ème jour du mois de mai, 6 heures du matin, à la requête de Dame Béatrice SAGOT, veuve douairière de Jérôme de BERSACQUES, vivant écuyer seigneur de Sainte-Croix, Floyecq et Vaudringhem en partie, demeurant n sa maison de campagne au village de Lumbre, stipulante tant en son nom qu'en sa qualité de mère et tutrice légitime d'Antoine Henry de BERSACQUES, son fils mineur, qu'elle a retenu de son dit mariage, aussi à la requête, présence et intervention de Thomas Alexis DAUSQUE, écuyer, demeurant au village de Nielles-lez-Boullonnais, cousin issu de germain, subrogé tuteur du dit Sieur de BERSACQUES, mineur, élu par justice sur l'avis des parents et aussi de ce dernier par jugement rendu dans le bailliage de Saint-Omer le jour d'hier qui homologue l'avis des susdits parents et denier.*

*Nous, Notaires Royaux d'Artois, résidens en la ville de Saint-Omer, soussignés, sommes transportés en la maison où est décédé le dit sieur de BERSACQUES*

*(...)*

*31e trois mémoires généalogiques, le premier des DAUSQUES, et les deux autres de la famille des BESRSACQUES  
cotté ensemble jj*

*35° deux arbres généalogiques en parchemin servans pour la famille de BERSACQUES  
Cotté kk*

*(...)*

Les archives mentionnées dans cet acte ont-elles été conservées? Certaines familles nobles ont, en effet, gardé les vieux papiers de leurs familles. En ce qui me concerne, je suis beaucoup plus intéressé par les cueilloirs que les arbres généalogiques. Il y a, en effet, plus de chances que je trouve des informations sur mes ancêtres que dans les arbres des familles nobles.

(Sur les rattachements aux familles nobles, il faut être très prudent. Dernièrement, j'ai encore vu une erreur sur Geneanet avec un rattachement de la branche de de FLECHIN de mon arbre

à un seigneur de FLECHIN. Or, à partir des archives dans lesquelles sont mentionnés les de FLECHIN d' Heuringhem - les plus anciennes que j'ai pu consulter étant du 16ème siècle - rien ne permet d'établir un lien entre la lignée de laboureurs de Heuringhem et la famille noble de de FLECHIN, si ce n'est éventuellement celui du lieu - même origine géographique au 13 ou 14ème siècle.)